

- >
- > Madame, Monsieur,
- >
- > Notre association mène sur le plan local, national et international
- > une réflexion sur la gestion de l'eau. A ce titre, nous nous
- > intéressons depuis bientôt trois ans à la situation de l'agglomération
- > orléanaise.
- >
- > L'eau y est aujourd'hui une ressource menacée par l'augmentation
- > continue des teneurs en polluants (nitrates, pesticides, COHV...) et
- > par la surexploitation des nappes (notamment dans le val de Loire...).
- >
- > Par ailleurs, on peut constater que, sur l'agglomération, la plus
- > grande partie du marché de l'eau potable est détenue par de grands
- > groupes privés tels que Suez-Lyonnaise des Eaux, Véolia... Pourtant,
- > les exemples de plus en plus nombreux des villes ayant re-municipalisé
- > la gestion de l'eau (Neufchâteau, Castres, Grenoble...) ainsi que les
- > rapports de la Cour des Comptes montrent que la gestion publique de
- > l'eau reste la manière la plus efficace de fournir de l'eau potable à
- > un prix raisonnable tout en protégeant la ressource tant au plan
- > qualitatif que quantitatif.
- >
- > Les citoyens orléanais ne sont pas insensibles à cette problématique :
- > ils s'inquiètent non seulement de la hausse continue de leur facture
- > d'eau mais aussi des menaces environnementales qui pèsent sur les
- > nappes approvisionnant l'agglomération. En ces temps de campagnes
- > municipales, il vous appartient de les rassurer en leur proposant une
- > politique ambitieuse visant d'une part à protéger la ressource et
- > d'autre part à permettre à chaque citoyen de bénéficier d'une eau de
- > qualité à un prix juste.
- >
- > Cela nous conduit à vous interroger sur les questions suivantes qui
- > relèvent de vos responsabilités :
- > • Comment comptez-vous assurer durablement l'approvisionnement en
- > eau de votre commune en réduisant les risques sanitaires liés aux
- > pollutions croissantes des nappes ?
- > • Etes-vous favorable à une réduction du coût de l'eau pour vos
- > administrés (et donc du maintien de leur pouvoir d'achat) grâce à une
- > gestion publique éliminant les surfacturations liées aux délégations
- > de service public aux multinationales privées ainsi que cela est
- > signalé par l'UFC QUE CHOISIR et les rapports de la Cour des Comptes de
- > 1997 et 2003 ?
- > La rapidité de votre réponse nous permettrait de diffuser votre
- > position dans un délai suffisant avant les prochaines échéances
- > électorales pour que chacun puisse mesurer l'intérêt que vous portez à

> ces questions préoccupantes.

>

> Dans l'attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame,

> Monsieur, l'expression de notre haute considération.

>

> Attac 45.

>

>

>

>

>

>

> %%%%

>

>

> VISITEZ :

> <http://france.attac.org/>

> <http://www.local.attac.org/attac45>

--

%%%

VISITEZ :

<http://france.attac.org/>

<http://www.local.attac.org/attac45>

*Fleury au coeur de votre avenir
avec Pierre BAUCHET*

*ATTAC 45
Maison des associations
45 ter, rue Sainte Catherine
45000 ORLÉANS*

Fleury les Aubrais le 4 mars 2008

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre ouverte aux candidats sur les « problèmes de l'eau ».

Fleury les Aubrais est en délégation de service public depuis des dizaines d'années avec la Saur et le contrat est loin d'être terminé.

Pour notre ville, les principaux problèmes de qualité sont l'importante teneur en calcaire déjà traitée avec le coût correspondant ainsi qu'une grosse teneur en fer et en manganèse traitée aussi plus récemment avec un certain coût.

Ainsi traitée, car il n'y a pas de pollution sur nos forages, l'eau de Fleury les Aubrais est donc de très bonne qualité et en quantité nécessaire.

En ce qui concerne le mode de gestion de l'eau, le point le plus important est bien celui de la qualité. Ainsi, pour régler ce problème, la ville de St Jean de la Ruelle qui gère le service de l'eau en régie, est aujourd'hui obligée d'acheter de l'eau à la « Lyonnaise ».

Par ailleurs, les métiers de l'eau sont très spécifiques et il n'est pas certain que si ce service revenait en régie nous trouvions facilement du personnel.

Je vous sais gré, tout comme moi de vous intéressez au problème de l'eau, sujet planétaire s'il en est.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.





Denis Rouet

Maire de Chanteau

Tête de liste municipale
« Chanteau Village Solidaire »

ensemble@chanteau-village-solidaire.org

au Comité ATTAC 45

objet : votre lettre ouverte aux candidats

Mesdames, Messieurs,

Nous avons lu avec attention votre lettre ouverte sur la gestion de l'eau.

Nous en partageons l'essentiel, sauf, peut-être, le dernier paragraphe qui demandait une réponse rapide...

Nous tenons à vous réaffirmer le choix fondamental, et qu'il n'est pas question de remettre en cause, de l'approvisionnement en eau potable pour les chanteausien(ne)s, via un forage connecté avec celui de Marigny et alimentant les réseaux de Rebréchien et Vennecey. Le dispositif est géré en commun par les 4 communes au sein d'un « syndicat de l'eau des Usages ».

On retrouve donc dans ce montage, ancien, mais technologiquement toujours à la pointe, des valeurs qui nous sont chères : la solidarité intercommunale, la gestion directe par les municipalités des ressources en eau, l'attention particulière à la qualité et au prix de l'eau potable distribuée.

Dans ce domaine, notre volonté est bien sûr de continuer et pérenniser ce dispositif.

Vous savez par ailleurs que Chanteau dispose d'une partie fort ancienne de la nappe de Beauce, préservée par la forêt des pollutions qui gangrène le reste de cette nappe. Nous y sommes attachés et savons qu'elle constitue une des alternatives à la distribution de l'eau dans le Nord Ouest de l'agglomération par le biais de forages qui devront être respectueux de la ressource et de l'environnement. Nous accompagnons cette évolution entamée par la mairie

de Saran et sommes soucieux de ce qu'elle puisse, comme notre forage, conduire à la mutualisation, gérée par les communes.

Nous sommes par ailleurs avec les habitants de Saint Lyé, de Cercottes et d'autres alentours en lutte contre l'extension de la décharge des Maréchaux, officiellement, et fiscalement..., basée à Chevilly, mais de fait située à la frontière de Chanteau et Saint Lyé, qui comprend la déforestation de 14 hectares de bois et l'enfouissement prévu de 100 000 tonnes de déchets soi-disant ultimes. Ce projet, et les enfouissements réalisés depuis 1982 menacent directement la nappe, la question étant de savoir si cela est à court, à moyen ou à long terme. Cela nous amène à conclure sur la nécessité de regagner des ressources aujourd'hui polluées, comme a su le faire par exemple la ville de Munich, je crois.

L'alternative se présente sans doute entre

- une politique publique ambitieuse qui maîtrise et réduit les pollutions et retrouve par là des ressources saines, nappe de Beauce, mais aussi Loire, seule ressource réellement renouvelable à l'échelle historique,
- et la dépendance de plus en plus grande de la communauté humaine vis-à-vis de technologies de dépollution d'une eau qu'on laisse se dégrader. Ces technologies sont propriété de quelques grands groupes qui les possèdent, comme ils possèdent souvent aussi les décharges et de colossales ressources, et dont il sera de plus en plus difficile de discuter les exigences de rentabilité, financière s'entend.

Notre choix est clair, même si nous avons conscience de la faiblesse de nos moyens.

Je vous prie d'agréer les sincères salutations de la liste Chanteau Village Solidaire

Denis Rouet

Alain ROMERO
Et la liste « Ensemble, Fleury pour Tous »
35 rue Marc Sangnier
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Fleury, le 3 mars 2008

ATTAC 45
Maison des Associations
46 ter, rue Sainte Catherine
45000 ORLEANS

Monsieur le Président,

Votre courrier en date du 9 février dernier, s'il n'avait pas encore fait l'objet d'une réponse, n'est pas pour autant tombé dans l'oubli, car, comme vous, nous attachons une importance toute particulière à la gestion l'eau potable dans notre commune et dans l'agglomération. Nous avons d'ailleurs participé à diverses réunions sur le sujet, en particulier à Saint Jean-de-la-Ruelle, mais également en soutien aux habitants de Saint Lié contre l'extension de la décharge de Chevilly.


Plus précisément, sur Fleury, nous avons réussi à obtenir la création de la commission consultative des usagers des services publics à laquelle nous avons régulièrement participé. Il est important de savoir qu'à Fleury, la SAUR est concessionnaire du service de l'eau jusqu'en 2020 et que la municipalité sortante considère que la SAUR fournit aux Fleurysois la meilleure eau et le meilleur service et que cela a un coût... Bien que le prix du m³ soit le plus élevé de l'AggLO, le maire sortant, s'il est réélu, n'envisage ni d'en revoir le tarif, ni d'assurer réellement le contrôle de son service comme le prévoit pourtant la loi.

Pour notre part, nous considérons comme une priorité la protection de la nappe phréatique et nous avons dénoncé avec vigueur les projets d'urbanisation du bois des Bicharderies, en zone de protection du captage de Lignerolles, heureusement suspendus suite à un avis défavorable lors d'une récente enquête publique. La protection du captage de Lignerolles est d'autant plus importante pour la ville, et même pour l'AggLO, que celle du captage de la Corne de cerf semble plus problématique à moyen terme, selon les études en cours sur l'alimentation en eau potable de l'AggLO. Raison de plus pour être vigilant et nous engager à préserver notre ressource en vérifiant que les mesures de protection sont bien appliquées et en veillant à limiter toute nouvelle source de pollution. La première mesure que nous prendrions, pour aller dans ce sens, serait le classement du Bois des Bicharderies.

Concernant le service de l'eau proprement dit, il est évident que nous commencerions par faire un état des lieux afin de connaître précisément la situation de la concession, tant sur le plan financier que sur le plan technique afin d'engager rapidement des discussion avec le concessionnaire pour, à la fois, faire baisser le prix de l'eau mais aussi pour réduire les pertes sur le réseau (30 % en 2006). Même si nous sommes convaincus qu'une gestion municipale serait plus efficace et moins onéreuse, la première bataille à mener porterait sur une renégociation du contrat, comme le permettent la loi et le cahier des charges de la concession.

Au sein de l'AggLO, nous nous investirions pour que le schéma d'alimentation en eau potable, en gestation depuis de nombreuses années, soit enfin défini et qu'il privilégie pour son approvisionnement à moyen et long terme, des captages communautaires protégés par la forêt d'Orléans. La compétence de l'AggLO dans la distribution d'eau pourrait être un plus pour les usagers car il y aurait un interlocuteur unique face aux trois multinationales qui se partagent le secteur.

Nous espérons que, malgré le retard dans notre réponse, vous pourrez porter nos engagements auprès de vos adhérents. Quelle que soit l'issue des élections, il est évident que nous continuerons à militer contre la main-mise des multinationales sur les services publics fondamentaux et à promouvoir des mesures de protection de la nappe phréatique et d'économie d'eau.

Très cordialement; 



Saint-Pryvé Saint6mesmin le 24 février 2008

Gilles GAILLARD
Tête de liste SAINT-PRYVE POUR TOUS

Monsieur le Président,

Vous souhaitez connaître le point de vue de la liste que je conduis sur la question de la gestion de l'eau et vous évoquez, à juste titre, « que les grands groupes privés détiennent la plus grande partie du marché de l'eau potable ». Vous auriez pu ajouter qu'ils occupent une place prépondérante également dans la gestion des eaux usées.

Pour Saint-Pryvé, la gestion de l'eau a été affermée à la Lyonnaise des eaux. Le contrat prend fin en 2013 ; j'ajouterais que la ville ne dispose pas de forage propre et qu'elle dépend de ceux d'Orléans.

Notre programme soumis aux électeurs précise qu'au moment de choisir le nouveau mode de gestion de l'eau potable, nous examinerons toutes les solutions, particulièrement la régie directe. Pour ce qui est de la protection des nappes, la ville a signé la convention « **zéro pesticide** » Nous nous engageons à poursuivre et développer cette orientation notamment en sensibilisant les Pryvatins aux gestes quotidiens de protection de l'environnement et les aiderons dans leur démarche de développement durable. De même, nous avons décidé de réduire l'arrosage de nos espaces, par des passages moins fréquents et en utilisant des variétés florales moins consommatrices en eau. Ces orientations seront poursuivies. Par ailleurs, nous allons étudier la possibilité de récupérer de l'eau du lac de Bel Air qui recueille les eaux pluviales de la ville.

L'ensemble de ces choix vise à réduire la consommation, à protéger les ressources en eau potable et à diminuer les coûts pour les habitants et pour la ville.

Pour vous permettre de prendre connaissance de l'engagement de la liste que je conduis sur les problèmes environnementaux, je vous adresse notre programme « Un Avenir Solidaire et Durable Pour Tous »

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles GAILLARD

----- Forwarded message -----

From: **Raynaldo Ruiz**

Date: 2 mars 2008 17:32

Subject: Re: Gestion de l'eau : courrier d'ATTAC 45 aux mairies de l'agglomération orléanaise

To: remi daviau <remi.daviau@gmail.com>

pour la liste Orléans 100% à gauche

1 - Aujourd'hui les ressources en eau sont de plus en plus polluées. Dans la logique de la gestion financière, l'eau potable va donc coûter de plus en plus cher. Des centaines de milliards d'euros qui vont devoir être investis dans les prochaines années pour lutter contre les conséquences des pollutions d'origine agricole et industrielle, sans pour autant s'attaquer à leur source. Des sommes considérables qui seront essentiellement payées par l'utilisateur et le contribuable.

Face des pollutions on peut déplacer les lieux de captage, et surtout les protéger, comme l'exige la loi.

Grâce aux interconnexions, l'entraide intercommunale peut répondre à la pollution géologique de l'eau, d'une commune.

Les usagers ont toute leur place dans les comités d'exploitation pour veiller à la bonne marche des régies. Ainsi mettre en place les mécanismes devant satisfaire avant tout l'intérêt général en favorisant la gestion durable des ressources,

Mettre sur pied divers regroupements pour objectif d'aborder tous les aspects de la gestion des rivières: pollutions, crue, débit, utilisations agricole, touristique ou industrielle.

Par des comités d'usagers pour surveiller de près la gestion de l'eau dans les municipalités et communautés de communes.

2 – Nous sommes pour un retour du service de l'eau en une régie publique municipale.

Christian Foiret

Liste de rassemblement « résolument à gauche » pour St Jean de la Ruelle.

St J Ruelle le 3 mars 2008,

Réponses aux questions de ATTAC 45 à propos de la gestion de l'eau

Bonjour,

Vous m'interrogez à propos de la gestion de l'eau.

- La liste que je conduis à Saint Jean de la Ruelle a sur cette question un positionnement extrêmement clair, je pense.

Je cite notre projet :

« Nous engagerons, dès l'élection, le processus pour que la ville dispose d'un approvisionnement en eau autonome, de qualité, dans un cadre de coopération intercommunale qui permettra en 2011 de ne pas renouveler le contrat avec la Lyonnaise des Eaux. »

La majorité du conseil municipal et la droite ont permis à la Lyonnaise des Eaux de mettre un pied dans la porte pour ce qui concerne l'approvisionnement en eau de la ville. L'une des conséquences a été de rendre possible la position du Maire d'Ingré qui veut lui aussi maintenant se raccorder à la Lyonnaise.

- Nous sommes pour que la gestion de l'eau soit du domaine public. La création d'un grand service public national de l'eau serait une avancée considérable. L'eau est un bien public et doit échapper à la marchandisation. Ainsi par une gestion publique, les coûts seront mieux maîtrisés et les factures calculées au plus juste pour l'intérêt de tous.

Nous sommes pour la nationalisation des grandes entreprises privées de l'eau.

- Concernant l'agglomération d'Orléans, nous sommes favorables à une mutualisation et une diversification des approvisionnements. Concrètement nous sommes pour un maillage des sources d'alimentation. Cela permettrait de coopérer et de faire à des difficultés que rencontreraient des communes en cas de « coup dur ».

Il faut donc rechercher d'autres sources d'alimentation en eau en coopération avec d'autres communes et cela sans céder à la panique et à la tentation de convoquer l'urgence sanitaire. La proposition de Saran nous intéresse, il faut créer les structures de recherche pour aboutir au plus vite. Il faut aussi diminuer les pompages intempestifs sur les sources du Loiret. La solution au Nord est donc une priorité.

- Il faut aussi prendre des mesures vers le long terme.

L'agriculture intensive et surproductive doit être revue à l'aune du développement durable. L'utilisation des engrais et pesticides doit être repensée, encadrée. La recherche scientifique doit être au service d'un développement maîtrisé par les acteurs et les citoyens.

Pour l'industrie, les pouvoirs publics, les salariés et les citoyens doivent avoir des droits nouveaux afin d'intervenir sur les modes de production. Les pollutions industrielles pourraient ainsi être réduites.

Sur la ville et aussi dans l'agglomération nous voulons généraliser l'opération « zéro pesticide ».

- Il faut aussi économiser l'eau. Voici une autre de nos propositions:

« Nous inciterons les promoteurs à prendre des mesures de protection de la planète dans les constructions nouvelles ou les rénovations (récupération d'eau de pluie, utilisation des énergies renouvelables, utilisation de nouveaux matériaux de construction...) »

Nous ne pouvons nous résigner à la condamnation de nos pompages pollués aux nitrates et aux pesticides. Il faut entretenir les pompages (châteaux d'eau), en faire des lieux de stockage, préparer l'avenir pour les générations futures.

Il faut gagner la bataille de l'eau avec les associations, les citoyens, les salariés, les agriculteurs et arracher ce bien public aux spéculateurs.

Espérant avoir le mieux possible répondu à vos questions, je vous adresse mes salutations de sympathie.

Christian Foiret